

**Taxis Montalbanais**



Depuis 1990, l'association des Artisans Taxis Montalbanais est à votre disposition 7 jours/7 avec une flotte de 16 véhicules récents (berlines, breaks, monospaces). Tous les chauffeurs sont qualifiés et expérimentés, ils vous accompagneront confortablement et en toute sécurité jusqu'à destination.

Pour votre confort, plusieurs langues sont parlées, anglais, espagnol, portugais et italien, et les véhicules sont équipés de TPE pour règlement par carte bleue. Voir conditions sur [www.taxis-montauban.com](http://www.taxis-montauban.com)

7  
jours  
sur 7

16  
véhicules

POUR RÉSERVER

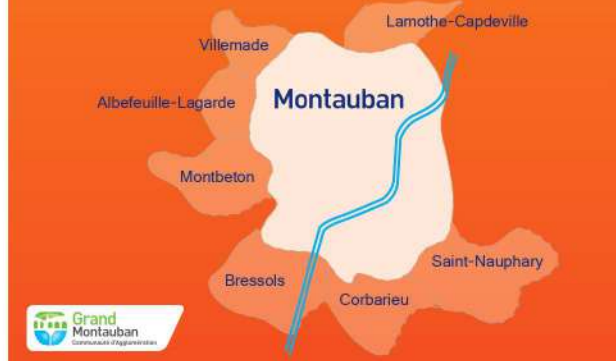
**05 63 66 99 99**

[taxismontalbanais@yahoo.fr](mailto:taxismontalbanais@yahoo.fr)

**SANS RÉSERVATION**

## COURSES INTRA-MUROS

Les Taxis Montalbanais assurent vos déplacements occasionnels ou réguliers (transport d'enfants domicile - école par exemple) sur tout le Grand Montauban.



**AVEC OU SANS  
RÉSERVATION**

## COURSES LONGUES

Les Taxis Montalbanais assurent vos déplacements supérieurs à 1h ou 50 km. Toutes les courses et les transferts vers les gares, les aéroports et hauts-lieux touristiques de Midi-Pyrénées sont assurés, et au-delà, en partenariat avec l'Office de Tourisme de Montauban.

Les rapatriements suite à l'appel de votre assistance automobile sont pris en charge. Les Taxis Montalbanais sont également partenaires des organismes de tutelle du département tel l'UDAF 82.

Pour vos déplacements d'affaires ou privés, un véhicule adapté à vos besoins sera mis à votre disposition.

Si vous effectuez la réservation 24 heures minimum avant votre prise en charge, nous pourrons vous garantir la voiture souhaitée.

## COURSES MÉDICALES

Les Taxis Montalbanais sont conventionnés Transport Assis Professionnalisé (TAP). Les chauffeurs possèdent tous leur brevet de secourisme.



## SERVICES AUX ENTREPRISES

Dans le cadre de vos déplacements, de votre participation à des salons ou des séminaires, les Taxis Montalbanais prennent en charge l'ensemble de vos transferts.

Des contrats avec des tarifs spécifiques pour les professionnels peuvent être établis ainsi qu'une facturation mensuelle.

